

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE DÉPUTÉ D'OTTAWA-CENTRE

RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Madame le Président, je propose, appuyé par le député de Don Valley-Ouest (M. Bosley):

Que la Chambre exprime sa sincère compassion à l'égard du député d'Ottawa-Centre qui a été récompensé d'avoir défendu pendant des mois le budget indéfendable de M. MacEachen en étant démis de ses fonctions de secrétaire parlementaire.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

LA DÉCLARATION CONTENUE DANS LE LIVRE BLANC DU GOUVERNEMENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, je propose, appuyé par le député de Simcoe-Nord (M. Lewis):

Que la Chambre confirme à nouveau son approbation du Livre blanc du gouvernement sur la conversion au système métrique présenté par M. Pepin, alors ministre de l'Industrie et du Commerce, notamment de la déclaration selon laquelle, en raison des liens étroits qui unissent le Canada et les États-Unis dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'industrie et du commerce, chaque pays a un intérêt particulier dans la démarche que l'autre entend suivre pour la conversion au système métrique.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES CHEMINS DE FER

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE DES TRANSPORTS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, je propose, appuyé par le député de Beaches (M. Young):

Que, dans l'intérêt de la sécurité du transport ferroviaire, le ministre des Transports offre sa démission.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Questions orales

POSTES CANADA

LE RÔLE DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bill Wright (Calgary-Nord): Madame le Président, en vertu de la loi qui a fait des Postes une société de la Couronne, le vérificateur général continue d'apurer les comptes des Postes pendant deux ans, après quoi une firme privée se chargera de cette vérification. Étant donné que le vérificateur général agit dans l'intérêt public et expose au grand jour les comptes des Postes, je propose, appuyé par le député de York-Nord (M. Gamble):

Que le vérificateur général continue d'apurer les comptes de la Société canadienne des postes et que cette tâche ne soit pas confiée à une firme privée qui peut-être ne défendra pas les intérêts légitimes des contribuables canadiens.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES CHEMINS DE FER

L'ACCIDENT FERROVIAIRE PRÈS D'ORILLIA (ONT.)

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Madame le Président, le ministre des Transports peut-il nous mettre au fait de l'accident ferroviaire qui est survenu près d'Orillia? Peut-il dire à la Chambre si l'application des mesures de sécurité qu'a recommandées le juge Grange et qu'ont étudiées de nombreux comités ainsi que la CTC aurait pu empêcher cet accident?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, ma réponse est non. Si des règlements concernant les détecteurs de boîtes chaudes avaient été en vigueur, ils n'auraient rien changé dans le cas qui nous occupe. On a la situation bien en main. La cause probable n'est pas la boîte chaude; c'est une roue qui s'est brisée. Ce genre de défaillance se produit apparemment au Canada deux ou trois fois par année.

En tout, 36 wagons ont déraillé. Sur le nombre, 12 contenaient des produits dangereux, mais il s'agissait dans la plupart des cas de wagons couverts et de quantités relativement petites. Le wagon le plus dangereux était le numéro 12 qui transportait de l'acide fluorhydrique et qui a été enfoui sous l'amoncellement de wagons. Il contenait 39 tonnes de cette substance corrosive et toxique qu'est l'acide fluorhydrique. Ce sont les renseignements qu'on a jusqu'à présent. L'incendie n'est pas encore complètement éteint, mais il ne cause pas de grave inquiétude aux équipes de secours qui sont sur les lieux.